

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01512
Numéro SIREN : 847 509 353
Nom ou dénomination : FINANCIERE MAYA

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2020 sous le numéro de dépôt 87034



20200870342019

DATE DEPOT : 21/10/2020

N° DE DEPOT : 87034

N° GESTION : 2019B01S12

N° SIREN : 847509353

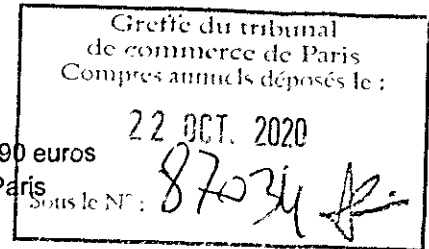
DENOMINATION : FINANCIERE MAYA

ADRESSE : 147 avenue de Malakoff 75016 Paris

MILLESIME : 2019

Financière Maya
Société par actions simplifiée au capital de 579.432,90 euros
Siège social : 147, avenue de Malakoff, 75016 Paris
847 509 353 RCS Paris

(la « Société »)



EXTRAIT
DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

(.../...)

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Les Associés, statuant dans les conditions prévues par les statuts de la Société, et après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes,

Approuve la proposition du Président concernant l'affectation du résultat,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se traduisant par une perte de (1.865.583,50) € au compte « Report à nouveau »,

Prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, aucune somme n'a été antérieurement distribuée à titre de dividendes.

Cette décision est adoptée.

(.../...)

Extrait certifié conforme

 *Xavier Cotel*

Le Président
XC Investissement
Représentée par Monsieur Xavier Cotel

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

Certifié conforme à l'original par Xavier Cotelte

 *Xavier Cotelte*

COMPTES ANNUELS au 31/12/2019

	Pages
- Rapport de présentation	1
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	2 et 3
- Liasses 2050 à 2059-G	4 à 23
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	24 et 25
- Compte de résultat	26 et 27
- Détail des comptes bilan actif passif	28 et 29
- Détail Compte de résultat	30 et 31
- Annexe	32 à 35
ANNEXES FISCALES	
- Annexes fiscales	36 et 37
AUTRES ETATS	
- Etat des Immobilisations	38 à 40

CODEXCO

31 rue Denon

71100 CHALON SUR SAONE

03 85 48 52 37

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS FINANCIERE MAYA
147 AVENUE DE MALAKOFF
75116 PARIS

pour l'exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019,

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	62 682 441.51 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	812 402.19 Euros
- Résultat net comptable,	(1 865 583.50) Euros

Fait à CHALON SUR SAONE
Le 16/06/2020

PHILIPPE VOELKLIN
EXPERT COMPTABLE

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

DOSSIER FISCAL

CODEXCO

31 rue Denon

71100 CHALON SUR SAONE

03 85 48 52 37



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	16/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS FINANCIERE MAYA	147 AVENUE DE MALAKOFF
SIRET 8 4 7 5 0 9 3 5 3 0 0 0 3 7	75116 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées CONSEIL PR LES AFFAIRES ET CONSEILS DE GEST Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
			1 288 677
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A ☐	Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
Nom
NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe
Nom
NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?
OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé
CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CODEXCO	
31 rue Denon	
71100 CHALON SUR SAONE	
Tél: 03 85 48 52 37	Tél:
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:	Date: 16/06/2020
	Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

N° 2065 bis-SD
2020

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	Dividendes et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Autres produits
4	Autres revenus
5	Autres produits
6	Autres revenus
7	Autres produits
8	Autres revenus
9	Autres produits
10	Autres revenus
11	Autres produits
12	Autres revenus
13	Autres produits
14	Autres revenus
15	Autres produits
16	Autres revenus
17	Autres produits
18	Autres revenus
19	Autres produits
20	Autres revenus
21	Autres produits
22	Autres revenus
23	Autres produits
24	Autres revenus
25	Autres produits
26	Autres revenus
27	Autres produits
28	Autres revenus
29	Autres produits
30	Autres revenus
31	Autres produits
32	Autres revenus
33	Autres produits
34	Autres revenus
35	Autres produits
36	Autres revenus
37	Autres produits
38	Autres revenus
39	Autres produits
40	Autres revenus
41	Autres produits
42	Autres revenus
43	Autres produits
44	Autres revenus
45	Autres produits
46	Autres revenus
47	Autres produits
48	Autres revenus
49	Autres produits
50	Autres revenus
51	Autres produits
52	Autres revenus
53	Autres produits
54	Autres revenus
55	Autres produits
56	Autres revenus
57	Autres produits
58	Autres revenus
59	Autres produits
60	Autres revenus
61	Autres produits
62	Autres revenus
63	Autres produits
64	Autres revenus
65	Autres produits
66	Autres revenus
67	Autres produits
68	Autres revenus
69	Autres produits
70	Autres revenus
71	Autres produits
72	Autres revenus
73	Autres produits
74	Autres revenus
75	Autres produits
76	Autres revenus
77	Autres produits
78	Autres revenus
79	Autres produits
80	Autres revenus
81	Autres produits
82	Autres revenus
83	Autres produits
84	Autres revenus
85	Autres produits
86	Autres revenus
87	Autres produits
88	Autres revenus
89	Autres produits
90	Autres revenus
91	Autres produits
92	Autres revenus
93	Autres produits
94	Autres revenus
95	Autres produits
96	Autres revenus
97	Autres produits
98	Autres revenus
99	Autres produits
100	Autres revenus

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

1	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gerance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 147 AVENUE DE MALAKOFF		75116 PARIS		
Durée de l'exercice précédent* 0				
Numéro SIRET* 8 4 7 5 0 9 3 5 3 0 0 0 3 7		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9		
		N-1 1 0 0 0 0 0		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	38 292 723 37 569	
	Fonds commercial (1) AII	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU		
	Immobilisations en cours AV	AW		
	Avances et acomptes AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CIJ	CV	57 698 826	
Créances rattachées à des participations BB	BC	238 892		
Autres titres immobilisés BD	BE			
Prêts BF	BG			
Autres immobilisations financières* BII	BI			
TOTAL (II) BJ		BK	723 57 975 288	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	727 022
		Autres créances (3) BZ	CA	1 703 334
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités CF	CG	2 267 133	
	Charges constatées d'avance (3)* CII	CI	9 665	
TOTAL (III) CJ		CK	4 707 154	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		62 683 165 1A	723 62 682 442
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	238 892	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR		
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie à conserver

Designation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 579, 433 ...)	DA	579 433		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	29 093 013		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Reserve légale (3)	DD			
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 865 584)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	449 577		
		TOTAL (I)	DL	28 256 439	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	33 086 000		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV	825 657		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	242 849		
	Dettes fiscales et sociales	DY	267 836		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 661		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	34 426 002		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	62 682 442		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	680 456		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	812 402	FII		FI	812 402			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	812 402	FK		FL	812 402			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 090			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	820 494		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	611 985		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 503		
	Salaires et traitements*						FY	249 679		
	Charges sociales (10)						FZ	98 457		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	723		
			{ - dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	2		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	966 349		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(145 855)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GII			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	286 394		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	286 394			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 556 546		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 556 546		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 270 151)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 416 007)			

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

Neant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG	449 577		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III	449 577		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	(449 577)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	1 106 889		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	2 972 472		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	(1 865 584)		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIV			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	IIP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	286 394		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 090		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
dotation aux amortissements dérogatoires		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		449 577			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

N°ant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.						Consécutoires à une reévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	38 292	
CORPORELLES	Terrains		KG		KII		KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants] L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants] M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants] M2	KP		KQ		KR		
		[Dont Composants] M3	KS		KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV		KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles		KY		KZ		LA		
	Matériel de transport *		LB		LC		LD		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		LG		
	Emballages récupérables et divers *		LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM		
	Avances et acomptes		LN		LO		LP		
	TOTAL III								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U		8V		8W	57 937 718	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV		
	TOTAL IV		LQ		LR		LS	57 937 718	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG		OII		OJ	57 976 011	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	3		4	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CU		DQ		B7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		IW	38 292	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		VA		MB		VC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		VG		MII		MI
			IT		VJ		MK		ML
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		VI		MN		MO
	Autres immobilisations corporelles		IV		MP		MQ		MR
	Matériel de transport		IW		MS		MT		MU
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IX		MV		MW		MX
	Emballages récupérables et divers *		MY		MZ		NA		NB
	Immobilisations corporelles en cours		NC		ND		NE		NF
	Avances et acomptes		NG		NI				NI
	TOTAL III								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
	Autres participations		IO		OX		OY	57 937 718	OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	57 937 718	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	57 976 011	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CODEXCO

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

Neant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF	723	PG		PH	723
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON		OP	723	OQ		OR	723

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1
		449 577				W9	449 577
TOTAL III	X2	X3	449 577	X4	X5	X6	X8
						X7	449 577
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	449 577	NR	NS	NT	NV
						NU	449 577
Total général non ventilé NP + NQ + NR	NW	449 577	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	449 577

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CODEXCO

Designation de l'entreprise : **SAS FINANCIERE MAYA**Neant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	IA	IB	IC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	ID	IE	IF
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	IG	IH	II
	Amortissements dérogatoires	3X	IM	IN	IO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	IP	IQ	IR
TOTAL I		3Z	IS	IT	IU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (I)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

IO

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (art. 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE MAYA		Néant		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	238 892	UM	238 892	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	727 022		727 022						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	550 533		550 533					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	1 120 800		1 120 800						
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	32 000		32 000						
	Charges constatées d'avance	VS	9 665		9 665						
	TOTALUX		VT	2 678 913	VU	2 678 913	VV				
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	33 086 000						33 086 000		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VII									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	825 657		166 111					659 546	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	242 849		242 849						
Personnel et comptes rattachés		8C	61 439		61 439						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	73 698		73 698						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	125 591		125 591						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 108		7 108						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 661		3 661						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	34 426 002	VZ	680 456					33 745 546	
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	33 086 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA		Neant ☐		Exercice N, clos le :									
				3 1 1 2 2 0 1 9									
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	4 421				WE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de lève d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D1)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX							
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										Y7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires taxes à l'article 2067-B du CGI		L7					K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %								Y8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN		
											WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												YR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	572 486		WQ	
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PMF (Art 204C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			YI	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y3	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												YR	
										TOTAL I		576 907	WS
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WU	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007) - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WP		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations								2A	XB	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :											Y6	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											WZ	
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XA		
	Majoration d'amortissement *										ZX		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XD			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA	XF			
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					XG	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		1 865 584	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)		XJ	1 288 677		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL			XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL			XI	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			XO	1 288 677		XI	

SAS FINANCIERE MAYA

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **SAS FINANCIERE MAYA**Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Deficits imputés (total des lignes XI3 et XL du tableau 2058-A)	K5	
Deficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	1 288 677
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 288 677

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT	30 225
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
--	----	--	----	--

Provisions pour risques et charges *

	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	

Provisions pour dépréciation *

	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	

Charges à payer

	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
	YN		YO	

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

à reporter au tableau 2058-A :

ligne W1

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			- Autres réserves	ZD							
	Prelèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
TOTAL I		OF		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	879							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	64 665							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	59 210							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	487 231							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	611 985							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	5 503							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	5 503							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	162 481							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	580 285							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	188 240							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,32	%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C G I) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values realisees*	Montant anterieurement reintegre	Montant compris dans le resultat de l'exercice	Montant restant a reintegrer	
Plus-values realisees au cours de l'exercice	Imposition repartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une duree differente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) TOTAL 1					
Plus-values realisees au cours des exercices anterieurs	Imposition repartie	Montant net des plus-values realisees a l'origine	Montant ante- rieurement reintegre	Montant rapporte au resultat de l'exercice	Montant restant à reintegrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
N-9						
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYANéant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA

Neant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE MAYA				Neant ☐	
Exercice ouvert le : 16/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	2
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	812 402
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	812 402
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OII	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	2
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	547 320
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	547 322
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	265 083
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	265 083
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	847 724	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
					3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019
Date de cessation				IIR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée de la ligne 141, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2031-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

8 4 7 5 0 9 3 5 3 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FINANCIERE MAYA

ADRESSE (voie)

147 AVENUE DE MALAKOFF

CODE POSTAL

75116

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

7943290

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

the platform

N° SIREN (si société établie en France)

823805346

% de détention

63.15

Nb de parts ou actions

36591737

Adresse :

N°

84

Voie

RUE DE LILLE

Code postal

75007

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

BDC III FIPS

N° SIREN (si société établie en France)

380223313

% de détention

33.74

Nb de parts ou actions

19551500

Adresse :

N°

21

Voie

AVENUE DE KLEBER

Code postal

75116

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 4 7 5 0 9 3 5 3 0 0 0 3 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FINANCIERE MAYA

ADRESSE (voie) 147 AVENUE DE MALAKOFF

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique SAS Dénomination AGENCE K

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 5 3 7 9 1 4 1 % de détention 100.00

Adresse : N° 147 Voie AVENUE DE MALAKOFF

Code postal 75116 Commune PARIS Pays France

Forme juridique Dénomination 3DSOFT

N° SIREN (si société établie en France) 3 9 4 0 6 4 6 7 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 147 Voie AVENUE DE MALAKOFF

Code postal 75116 Commune PARIS Pays

Forme juridique SAS Dénomination BEE2LINK

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 16 Voie B RUE GUEPET

Code postal 71100 Commune CHALON SUR SAONE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

COMPTES ANNUELS

CODEXCO

31 rue Denon

71100 CHALON SUR SAONE

03 85 48 52 37

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2019 12mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	38 292.38	723.00	37 569.38
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	57 698 826.38		57 698 826.38
	Créances rattachées à des participations	238 891.89		238 891.89
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
Total II		57 976 010.65	723.00	57 975 287.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	727 022.00		727 022.00
	Autres créances	1 703 333.67		1 703 333.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	2 267 133.15		2 267 133.15
	Charges constatées d'avance (3)	9 665.04		9 665.04
	Total III	4 707 153.86		4 707 153.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		62 683 164.51	723.00	62 682 441.51

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

238 891.89

PASSIE

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019 12mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (I)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	8 12 4 02 . 19		8 12 4 02 . 19
Chiffre d'affaires NET	8 12 4 02 . 19		8 12 4 02 . 19
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 090 . 00
Autres produits			2 . 13
Total des Produits d'exploitation (I)			8 20 494 . 32
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			611 985 . 18
Impôts, taxes et versements assimilés			5 503 . 38
Salaires et traitements			249 678 . 52
Charges sociales			98 457 . 36
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			723 . 00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			1 . 93
Total des Charges d'exploitation (II)			966 349 . 37
I - Résultat d'exploitation (I-II)			145 855 . 05 -
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	12 mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	286	394.30
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	286	394.30
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1	556.545.75
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1	556.545.75
2. Résultat financier (V-VI)	1	270.151.45-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1	416.006.50-
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	449	577.00
Total VIII	449	577.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	449	577.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1	106.888.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2	972.472.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1	865.583.50-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

286 394.30

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2019	12mois	
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	37 569.38		0.06
20500000 LOGICIELS	38 292.38		0.06
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIELS	723.00 -		0.00 -
AUTRES PARTICIPATIONS	57 698 826.38		92.05
26110000 ACTIONS SAS BEE2LINK	31 050 000.00		49.54
26111000 FRAIS ACQUISITION TITRES B2L	2 385 063.89		3.80
26120000 ACTIONS SAS AGENCE K	1 629 155.04		2.60
26121000 FRAIS ACQUISITION TITRES AGK	133 093.21		0.21
26150000 ACTIONS 3DSOFT	21 946 236.09		35.01
26151000 FRAIS ACQUISIT TITRES 3DSOFT	555 278.15		0.89
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	238 891.89		0.38
26710000 PRET BEE2LINK	223 297.91		0.36
26780000 INTERETS COURUS	15 593.98		0.02
Total II	57 975 287.65		92.49
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	727 022.00		1.16
41100000 CLIENTS	727 022.00		1.16
AUTRES CREANCES	1 703 333.67		2.72
44562000 TVA RECUP / IMMO	4 075.48		0.01
44566300 TVA RECUP PRESTATAIRE	36 647.87		0.06
44567000 CREDIT TVA A REPORTER	135 910.00		0.22
44583000 CREDIT TVA REMBSMT DEMANDE	370 000.00		0.59
44586000 TVA / FACT NON PARVENUES	3 900.00		0.01
45110009 CCT BEE2LINK	1 020 800.32		1.63
45120009 CCT AGENCE K	100 000.00		0.16
46720000 DEBITEURS DIVERS	32 000.00		0.05
DISPONIBILITES	2 267 133.15		3.62
51200000 CREDIT AGRICOLE	2 267 133.15		3.62
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 665.04		0.02
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 665.04		0.02
Total III	4 707 153.86		7.51
TOTAL GENERAL	62 682 441.51		100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2019	12 mois	
CAPITAL	579 432.90		0.92
10110000 CAPITAL	579 432.90		0.92
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	29 093 012.76		46.41
10410000 PRIME D'EMISSION	29 093 012.76		46.41
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 865 583.50 -		2.98 -
PROVISIONS REGLEMENTEES	449 577.00		0.72
14500000 AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	449 577.00		0.72
Total I	28 256 439.16		45.08
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	33 086 000.00		52.78
16310000 OS IDINVEST PRIVATE DEBT IV	5 000 000.00		7.98
16320000 OS IDINVEST ELYSEE SELECTION	1 000 000.00		1.60
16330000 OS IDINVEST PRIVATE VALUE	6 000 000.00		9.57
16340000 OC BDC III	7 000 000.00		11.17
16350000 OC BDC III 3DSOFT	1 886 000.00		3.01
16360000 IDINVEST PRIVATE DEBT IV 3DSOF	12 000 000.00		19.14
16370000 BDC III LUX AGK	200 000.00		0.32
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	825 656.86		1.32
17880000 INTERETS SUR EMPRUNT OBLIGATAI	825 656.86		1.32
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	242 848.91		0.39
40100000 FOURNISSEURS	219 448.91		0.35
40810000 FOURNISSEURS FACT NON PARV	23 400.00		0.04
DETTE FISCALES ET SOCIALES	267 835.95		0.43
42820000 PERSONNEL CONGES A PAYER	21 438.52		0.03
42860000 PRIMES A PAYER	40 000.00		0.06
43100000 URSSAF SS	10 095.40		0.02
43710000 AGIRC ARRCO	36 372.96		0.06
43730001 PREVOYANCE	2 450.67		0.00
43860000 ORGANISMES SOCIAUX CAP	24 778.79		0.04
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	6 025.89		0.01
44550000 TVA A DECAISSER	4 421.00		0.01
44570000 TVA COLLECTEE	121 170.34		0.19
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 082.38		0.00
AUTRES DETTES	3 660.63		0.01
46860000 CHARGES A PAYER DIVERSES	3 660.63		0.01
Total IV	34 426 002.35		54.92
TOTAL GENERAL	62 682 441.51		100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		% C.A.
	31/12/2019	12 mois	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	812 402.19	100.00	
7 0 6 1 0 0 0 0 PRESTATIONS DE SERVICES	794 495.53	97.80	
7 0 8 0 0 0 0 0 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	17 906.66	2.20	
Chiffre d'affaires NET	812 402.19	100.00	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	8 090.00	1.00	
7 9 1 0 0 0 0 0 TRANSFERT DE CHARGES	8 090.00	1.00	
AUTRES PRODUITS	2.13		
7 5 8 0 0 0 0 0 PROD DIVERS GEST COURANTE	2.13	0.00	
Total des Produits d'exploitation	820 494.32	101.00	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	611 985.18	75.33	
6 0 4 1 1 0 0 0 PRESTATIONS WEB / LOGICIELS	878.64	0.11	
6 1 3 5 0 0 0 0 LOCATION VEHICULE	64 665.38	7.96	
6 2 2 6 0 0 0 0 HONORAIRES	58 388.89	7.19	
6 2 2 7 0 0 0 0 FRAIS D'ACTES	821.04	0.10	
6 2 5 1 0 0 0 0 FRAIS DE DEPLACEMENTS	20 022.48	2.46	
6 2 6 0 0 0 0 0 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	740.98	0.09	
6 2 7 0 0 0 0 0 SERVICES BANCAIRES	716.77	0.09	
6 2 8 1 1 0 0 0 MANDAT PRESIDENCE	465 751.00	57.33	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 503.38	0.68	
6 3 1 3 0 0 0 0 FORMATION CONTINUE	1 082.38	0.13	
6 3 5 1 4 0 0 0 TVS	4 421.00	0.54	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	249 678.52	30.73	
6 4 1 1 1 0 0 0 SALAIRES	188 240.00	23.17	
6 4 1 1 5 0 0 0 PRIME A PAYER	40 000.00	4.92	
6 4 1 2 0 0 0 0 CONGES PAYES	21 438.52	2.64	
CHARGES SOCIALES	98 457.36	12.12	
6 4 5 1 0 0 0 0 URSSAF	45 741.46	5.63	
6 4 5 3 1 0 0 0 AGIRC ARCO	21 817.52	2.69	
6 4 5 3 6 0 0 0 PREVOYANCE AXA	4 523.51	0.56	
6 4 5 4 0 0 0 0 ASSURANCE CHOMAGE	1 596.08	0.20	
6 4 5 6 0 0 0 0 CHARGES / CONGES PAYES	8 786.79	1.08	
6 4 5 6 1 0 0 0 CHARGES / PRIMES A PAYER	15 992.00	1.97	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	723.00	0.09	
6 8 1 1 0 0 0 0 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	723.00	0.09	
AUTRES CHARGES	1.93		
6 5 8 0 0 0 0 0 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	1.93	0.00	
Total des Charges d'exploitation	966 349.37	118.95	
Résultat d'exploitation	145 855.05-	17.95-	
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	286 394.30	35.25	
7 6 1 7 1 0 0 0 INTERETS BEE2LINK	286 390.68	35.25	
7 6 1 7 2 0 0 0 REVENUS AGENCE K	3.62	0.00	

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			38 292
Autres participations			57 937 718
TOTAL			57 937 718
TOTAL GENERAL			57 976 011

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 292	
Autres participations			57 937 718	
TOTAL			57 937 718	
TOTAL GENERAL			57 976 011	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		723		723
TOTAL GENERAL		723		723

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	723				
TOTAL GENERAL	723				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.0100		57 943 290		57 943 290

Evaluation des immobilisations corporelles

L'application des règlements CRC n° 2004-06, n° 2002-10 et 2003-07 concernant les actifs n'a pas donné lieu à modification des plans d'amortissements. Par ailleurs, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis,

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 400
Dettes fiscales et sociales	87 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	825 657
Autres dettes	3 661
Total	940 017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	9 086 000
Total	9 086 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AGENCE K	956 242	100.00	89 840
- 3DSOFT		100.00	
- BEE2LINK	7 139 016	100.00	2 337 017
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 32
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	32
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	33
Etat des amortissements	33
Composition du capital social	33
Evaluation des immobilisations corporelles	33
Titres immobilisés	33
Charges à payer	34
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	34
Engagement en matière de pensions et retraites	34
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	35

NA = Non Applicable NS = Non significative

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

ANNEXES FISCALES

CODEXCO

31 rue Denon

71100 CHALON SUR SAONE

03 85 48 52 37

Désignation de l'entreprise apporteuse :

SAS THE PLATFORM

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :

SAS FINANCIERE MAYA

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

Date de réalisation de l'opération : 19/02/2019

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

x

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations		3 762 500			3 762 500
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à un apport de branche complète d'activité.

Désignation de l'entreprise apporteuse :

SAS THE PLATFORM

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

Désignation de l'entreprise bénéficiaire des apports :

SAS FINANCIERE MAYA

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

Date de réalisation de l'opération : 30/09/2019

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

x

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations		558 393			558 393
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à un apport de branche complète d'activité.

147 AVENUE DE MALAKOFF

75116 PARIS

AUTRES ETATS

CODEXCO

31 rue Denon

71100 CHALON SUR SAONE

03 85 48 52 37

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20500000 LOGICIELS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00007 000	LOGICIEL	17 917.10	191119	L 33,33		704.00	704.00	17 213.10	
00008 000	LOGICIEL	20 375.28	311219	L 33,33		19.00	19.00	20 356.28	
Totaux compte : 20500000		38 292.38				723.00	723.00	37 569.38	

Compte : 26110000 ACTIONS SAS BEE2LINK

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000 2000	ACTIONS BEE2LINK	31050000.00	190219	N 0,00				31050000.00	
Totaux compte : 26110000		31050000.00						31050000.00	

Compte : 26111000 FRAIS ACQUISITION TITRES 82L

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	FRAIS ACQUISITION / TITRES BEE2LINK DEROGATOIRE	2385063.89	190219	N 0,00		412 976.00	412 976.00	2385063.89	
Totaux compte : 26111000		2385063.89						2385063.89	

Compte : 26120000 ACTIONS SAS AGENCE K

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00010 000	ACQUISITION 2773 ACTIONS AGENCE K	1070762.38	300919	N 0,00				1070762.38	
00011 000	APPORT DE 2277 ACTIONS AGENCE K	558 392.66	300919	N 0,00				558 392.66	
Totaux compte : 26120000		1629155.04						1629155.04	

Compte : 26121000 FRAIS ACQUISITION TITRES AGK

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00004 000	FRAIS ACQUISITION TITRES AGENCE K DEROGATOIRE	133 093.21	300919	N 0,00		6 783.00	6 783.00	133 093.21	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 26121000 FRAIS ACQUISITION TITRES AGK

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
Totaux compte : 26121000		133 093.21						133 093.21	

Compte : 26150000 ACTIONS 3DSOFT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00012 000 33253	ACTIONS 3DSOFT	21596183.09	250919	N 0,00				21596183.09	
00013 000	APPORT 539 ACTIONS 3DSOFT	350 053.00	300919	N 0,00				350 053.00	
Totaux compte : 26150000		21946236.09						21946236.09	

Compte : 26151000 FRAIS ACQUISIT TITRES 3DSOFT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00006 000	FRAIS ACQUISITION TITRES 3DSOFT DEROGATOIRE	555 278.15	250919	N 0,00		29 818.00	29 818.00	555 278.15	
Totaux compte : 26151000		555 278.15						555 278.15	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
		57 737 118.76		57 737 118.76				57737118.76

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
	723.00			723.00		723.00	449 577.00	

--	--	--	--	--	--	--	--	--

ETAT DES IMMOBILISATIONS

DEROGATOIRE			
Amort. début exercice	Dotations	Reprises	Amort. fin exercice
	449 577.00		449 577.00
	449 577.00		449 577.00

*

* dont dérogatoire différentiel

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

ATLas
24 rue des tonneliers
71100 Chalon-sur-Saône

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Assemblée générale de la société
FINANCIERE MAYA
147 avenue de Malakoff
75016 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE MAYA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 28 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 17 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 28 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux Associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Chalon sur Saône, le 29 septembre 2020

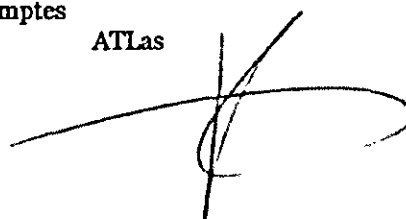
PricewaterhouseCoopers Audit

Les commissaires aux comptes

ATLAS

 2020.09.2
9 20:46:46
+02'00'

Valérie Blanc-Garin



Yoann Terreuil

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2019 12 mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	38 292.38	723.00	37 569.38
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	57 698 826.38		57 698 826.38
	Créances rattachées à des participations	238 891.89		238 891.89
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Total II	57 976 010.65	723.00	57 975 287.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	727 022.00		727 022.00
	Autres créances	1 703 333.67		1 703 333.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	2 267 133.15		2 267 133.15
	Charges constatées d'avance (3)	9 665.04		9 665.04
	Total III	4 707 153.86		4 707 153.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	62 683 164.51	723.00	62 682 441.51

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

238 891.89

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2019	12mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 579 433)	579 432.90	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 093 012.76	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 865 583.50	-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	449 577.00	
	Total I	28 256 439.16	
	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
	Dettes financières		
DETTES (I)	Emprunts obligataires convertibles	33 086 000.00	
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	825 656.86	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 848.91	
	Dettes fiscales et sociales	267 835.95	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Comptes de Régularisation	Autres dettes	3 660.63	
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	34 426 002.35	
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	62 682 441.51	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

680 456.35

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019 12mois	
	France	Exportation
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	812 402.19	
Chiffre d'affaires NET	812 402.19	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		8 090.00
Autres produits		2.13
Total des Produits d'exploitation (1)		820 494.32
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes *		611 985.18
Impôts, taxes et versements assimilés		5 503.38
Salaires et traitements		249 678.52
Charges sociales		98 457.36
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		723.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges		1.93
Total des Charges d'exploitation (II)		966 349.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		145 855.05 -
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	12mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	2 8 6	3 9 4 . 3 0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 8 6	3 9 4 . 3 0
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 5 5 6	5 4 5 . 7 5
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 5 5 6	5 4 5 . 7 5
2. Résultat financier (V-VI)	1 2 7 0	1 5 1 . 4 5 -
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 4 1 6	0 0 6 . 5 0 -
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 4 9	5 7 7 . 0 0
Total VIII	4 4 9	5 7 7 . 0 0
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 4 9	5 7 7 . 0 0 -
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 1 0 6	8 8 8 . 6 2
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 9 7 2	4 7 2 . 1 2
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 8 6 5	5 8 3 . 5 0 -

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 8 6 3 9 4 . 3 0

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS FINANCIERE MAYA a fait l'acquisition de 100 % du capital de la SAS BEE2LINK en février 2019 et 100 % de la SAS AGENCE K et de la SAS 3DSOFT en septembre 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par la COVID-19 au premier semestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. Le confinement a provoqué la fermeture et l'arrêt des concessions automobiles. L'arrêt de ces concessions automobiles a eu un impact sur le déploiement et la formation des solutions et la commercialisation des outils. Ces impacts ont une conséquence sur l'ensemble du chiffre d'affaires 2020 des entités opérationnelles détenues par Financière MAYA.

A la date d'arrêt des comptes par le président des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			38 292
Autres participations			57 937 718
TOTAL			57 937 718
TOTAL GENERAL			57 976 011

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 292	
Autres participations			57 937 718	
TOTAL			57 937 718	
TOTAL GENERAL			57 976 011	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		723		723
TOTAL GENERAL		723		723

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	723				
TOTAL GENERAL	723				

Amortissements dérogatoires :

Les amortissements dérogatoires correspondent aux dotations aux provisions réglementées relatives aux frais d'acquisition des titres pour 3 073 435 € amortis sur 5 ans.

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	238 892	238 892	
Autres créances clients	727 022	727 022	
Taxe sur la valeur ajoutée	550 533	550 533	
Groupe et associés	1 120 800	1 120 800	
Débiteurs divers	32 000	32 000	
Charges constatées d'avance	9 665	9 665	
TOTAL	2 678 913	2 678 913	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	33 086 000			33 086 000
Emprunts et dettes financières divers	825 657	166 111		659 546
Fournisseurs et comptes rattachés	242 849	242 849		
Personnel et comptes rattachés	61 439	61 439		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 698	73 698		
Taxe sur la valeur ajoutée	125 591	125 591		
Autres impôts taxes et assimilés	7 108	7 108		
Autres dettes	3 661	3 661		
TOTAL	34 426 002	680 456		33 745 546
Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 086 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.0100		57 943 290		57 943 290

Evaluation des immobilisations corporelles

L'application des règlements CRC n° 2004-06, n° 2002-10 et 2003-07 concernant les actifs n'a pas donné lieu à modification des plans d'amortissements. Par ailleurs, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, BEE2LINK, AGENCE K, 3DSOFT, lesquels ont été acquis, incluant les frais d'acquisition. Les titres des sociétés détenus par Financière MAYA sont enregistrés pour leur valeur d'inventaire. Les participations sont estimées à leur valeur d'utilité, fondée généralement sur les perspectives de rentabilité et sur la quote-part de capitaux propres. En cas de baisse durable de la valeur d'utilité et si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. Le management de Financière MAYA s'est assuré que les perspectives des sociétés dans lesquelles Financière MAYA détient une participation ne remettent pas en cause l'évaluation retenue par Financière MAYA au 31 décembre 2019 pour chaque participation détenue.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 400
Dettes fiscales et sociales	87 300
Autres dettes	3 661
Total	114 360

Amortissements Dérogatoiresv

Variation des capitaux propres

Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation du capital	1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	579 432
Variation des primes, réserves, report à nouveau	29 093 012
Autres variations	449 577
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	30 122 022
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	30 122 021
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE

30 122 021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services : Management Fees	794 495
Produits des activités annexes	17 907
Total	812 402

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	9 086 000
Autres emprunts obligataires	24 000 000
Total	33 086 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 16/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AGENCE K	956 242	100.00	89 840
- 3DSOFT	3 243 820	100.00	1 158 696
- BEE2LINK	7 139 016	100.00	2 337 017
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			